Saint Aventin, notre commune

Le Village, Gourron, Superbagnères, vallée du Lys

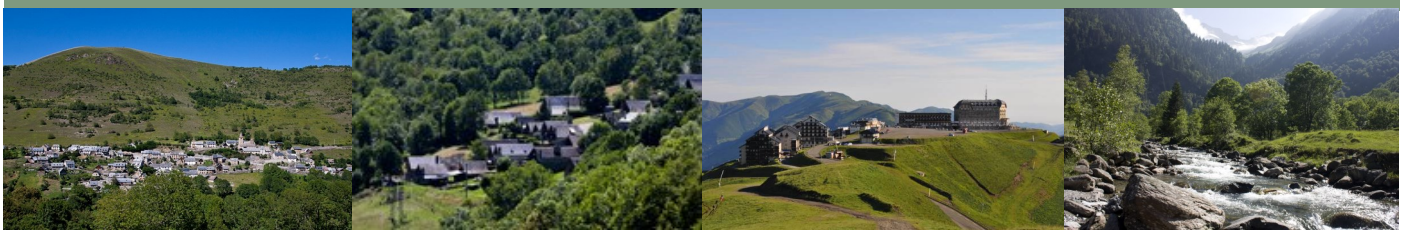

Octobre - Novembre - Décembre 2015

Editorial

Mes chers concitoyens,

Dix-huit mois déjà que la nouvelle municipalité est en place ; après nous être attachés à prendre en main les multiples dossiers de la commune, le moment est venu pour nous de communiquer davantage avec les habitants du village et des différents hameaux qui composent notre commune : le village, Gourron, Superbagnères et la vallée du Lys.
Le conseil municipal a donc décidé de créer un bulletin d'information « Saint Aventin, notre commune » afin de communiquer au plus près de vous tous et en toute transparence sur les sujets et évènements concernant la vie de notre commune. Il y sera question des projets que conduit actuellement la commune et de leur avancement, des questions et enjeux auxquels nous sommes confrontés, mais aussi des évènements qui jalonnent la vie de notre commune : mariages, naissances, décès, anniversaires, élections… ainsi que des diverses manifestations organisées par le comité des fêtes ou les associations.
Avec l'équipe municipale, nous vous invitons à contribuer à ce journal pour qu'il devienne le vôtre. N'hésitez pas à venir prêter main forte au comité de rédaction et à proposer des idées de sujets qui pourraient être traités et partagés dans ce bulletin qui sera directement distribué chez vous. Pourquoi pas une touche détente : recettes culinaires, conseils, histoire et anecdotes du passé et des habitants…
Faites nous part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer encore l'information que le conseil municipal doit à ses administrés, et que ce bulletin établisse un lien entre tous les habitant de Saint Aventin.

Plein succès pour notre modeste média local.

Bien cordialement

Jean-Claude Bordes

Sommaire :

- Editorial
- activités municipales
- vie de village
- Comité des fêtes et associations
- Calendrier
- Etat civil
- Votre equipe municipale

Les travaux du Télésiège du Céciré

Vendredi 18 septembre le SIGAS a organisé une visite du chantier du télésiège débrayable du Céciré à Superbagnères afin de faire un point sur l'avancement des travaux.

Les participants, dont Carole Delga, députée de la Haute Garonne et Patrice Rival, vice-président du Conseil Départemental ont pu ainsi apprécier l'ampleur de ce chantier. Sur le terrain, les pèles mécanique et engins de terrassement sont en action dans toute la pente du Céciré et les travaux de construction des gares de départ et d'arrivée sont sur le point d'être achevés. Une performance exceptionnelle pour tous ceux qui travaillent sur ce chantier hors normes dans des pentes à parfois plus de 60%.

Les 24 et 25 septembre un hélicoptère Super Puma a assuré la mise en place des pylônes et du câble qui vont relier l'Arbesquens et le haut du Céciré. C'est une opération délicate et spectaculaire exécutée par des professionnels et qui demande aussi beaucoup de concentration et de précision de la part du pilote et des intervenants au sol.

Lors du point presse organisé le 25 septembre, tout le monde a pu se rendre compte de l'ampleur de ce chantier dont la station attend d'importantes retombées économiques. Jusqu'alors la montée au Céciré durait vingt deux minutes. Désormais, c'est en six minutes que l'on pourra atteindre le point culminant de la station à 2122 m.

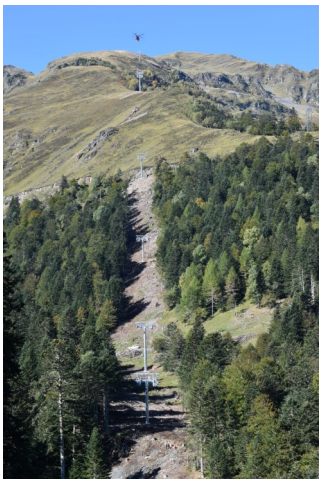

Souhaitons maintenant que la neige et les skieurs soient au rendez-vous dès mi-décembre. Avec cette nouvelle remontée mécanique, notre station peut accueillir tous les types de skieurs, du débutant aux skieurs confirmés, dans un décor grandiose et avec d'excellentes conditions d'accueil.

Exercice incendie à Gourron

Cet entraînement effectué le 9 septembre dernier à permis aux résidents de Gourron de prendre connaissance de la démarche à suivre en cas de sinistre.

Déroulement des tuyaux, manœuvre des vannes avant d'appeler les pompiers en étant le plus précis possible sur le lieu et la gravité du sinistre. L'exercice a été réalisé sur l'habitation la plus haute du hameau pour vérifier si la pression est suffisante.

A l'arrivée des pompiers ceux-ci ont déployé leur matériel et pris l'intervention en main.

Le chef de corps des pompiers et son équipe ont été pleinement satisfaits du matériel et des participants.

Installation d'un pluviomètre électronique à Téchous

Suite à la crue du 18 juin 2013 sur les Pyrénées, la commune a donné l'autorisation d'installer un pluviomètre électronique afin d'anticiper au plus tôt les phénomènes météorologiques importants. Rappelons que cette crue exceptionnelle, avec des cumuls de l'ordre de 100 à 200 litres par m², a été marquée par le décès de trois personnes et a occasionné des dégâts matériels considérables dont le bilan est encore présent dans toutes les mémoires.
Le Service de Prévisions des Crues (SPC), en charge de la surveillance des crues sur le bassin de la Garonne, ne disposait lors de cet événement que de peu de données pluviométriques à des altitudes supérieures à 1000m, compliquant ainsi l'anticipation de la crue.
Fort de ce constat, la DREAL (Direction Départementale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a souhaité densifier son réseau de pluviomètres d'altitude afin de mieux anticiper les événements.
L'implantation est prévue sur le site de Superbagnères (secteur de Téchous), avec l'installation d'un pluviomètre chauffant sur le toit du garage présent sur le parking. Ce bâtiment fera d'ailleurs à cette occasion l'objet d'un "lifting" (enduit, peinture) pour une meilleure intégration dans le site.

Le financement de cette opération sera entièrement pris en charge par la DREAL
Les données pluviométriques seront, comme pour l'ensemble des 138 stations, suivies par le Service de Prévision des Crues, et télétransmises en temps réel tous les 1/4h par radio au centre opérationnel de la DREAL à Toulouse.

Les travaux d'enfouissement de la ligne EDF

Les travaux d'enfouissement de la ligne EDF ont débuté le 11 Mai.
Cet important projet initié en maîtrise d'ouvrage par ERDF a pour objet la mise en souterrain d'une artère moyenne tension de 20 000 volts dans le but de sécuriser ce tronçon par rapport aux risques de gel et à la présence de zones boisées accidentogènes.

Cette opération va permettre de dégager le dessus du village et de pouvoir poursuivre les travaux du ralentisseur à la hauteur de la mairie.
La disparition de la ligne aérienne facilitera par la suite l'implantation de la déviation prévue de la route pour le désengorgement du village.
Cette opération nécessite la pose dans le village de deux postes de transformation publics pour permettre des manœuvres à distance sur le réseau, en remplacement des transformateurs sur les poteaux existants.
D'après le planning de l'entreprise les travaux seront terminés fin octobre.
Le retard important pris par ces travaux, dûs entre autre à l'entreprise en charge de ces travaux et aux difficultés rencontrées avec les conduites d'eau et la topographie du terrain, puis à l'interruption pendant la période estivale, ont significativement pénalisé la commune dans la réalisation de ses projets de voirie dans le haut du village.

A l'issue de ces derniers travaux, débutera la dépose de la ligne aérienne existante avec en première priorité la dépose du poteau après le parking provisoire de la mairie, ce qui nous permettra d'engager les travaux du ralentisseur avec pour commencer cette année le prolongement du mur actuel face au parking provisoire de la mairie.

La gestion de l'eau

De nombreuses interrogations sont apparues concernant la gestion de l'eau dans la commune auxquelles nous allons tenter de répondre.
En effet, depuis le premier janvier 2015 la compétence ''gestion de l'eau'' pour le Village et Gourron a été formellement transférée au SMEA 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne). La gestion de l'eau de Superbagnères et la vallée du Lys est assurée depuis de nombreuses années déjà par un opérateur privé.

Le prix de l'eau de quoi parle-t-on ?
Nous disons tous ''le prix de l'eau'' ce qui est inexact car ce n'est pas le coût de la matière première que l'on paie (la ressource en eau est elle-même gratuite). L'eau potable est un produit de consommation qui fait l'objet de transformations et de services. Ce que nous payons, c'est l'ensemble des services rendus aux utilisateurs (prélèvement, traitement, maintenance des réseaux, contrôle et distribution).
Jusqu'au 31/12/2014, c'est le budget communal qui prenait en charge le coût de ces services pour les usagers du Village et des granges de Gourron uniquement. C'est désormais le SMEA qui assurera le financement de ce service et encaissera donc les contributions des foyers concernés.

Pourquoi la compétence a-t 'elle été transférée au SMEA ?
C'est la municipalité qui est responsable de la distribution d'eau sur le territoire de la commune. Or, obtenir de l'eau consommable de qualité, disponible 24H/24H, partout dans la commune requiert des ouvrages qui nécessitent localement des investissements et une maintenance régulière pour assurer la distribution d'un des produits alimentaires les plus surveillés et essentiels à tous. La gestion de l'ensemble de ces services et l'évolution de la réglementation requièrent des compétences spécifiques qui conduisent les communes à se tourner vers des professionnels de l'activité.

L'ancienne municipalité avait donc adhéré au SMEA car nous arrivions en fin de validité de la convention qui nous liait au SDEA (Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement) devenu SMEA en 2011. Deux options étaient alors possibles, soit l'adhésion au SMEA, soit lancer un appel à concurrence avec un opérateur privé. Pour des raisons tarifaires et compte tenu de son statut public, le SMEA a été retenu.

Comment va se passer la facturation
Il en découle pour établir la facturation, la nécessité pour l'opérateur de relever les compteurs déjà en place depuis plusieurs années. Un premier relevé a eu lieu au printemps et le second en automne. C'est sur ces bases de consommation que sera établie la facturation.
Bien évidemment, la commune participera activement aux négociations qui fixeront le prix du m3.

Travaux de restauration du retable

L'église de saint Aventin, joyaux architectural du Larboust renferme un mobilier remarquable composé d'un retable monumental et de statues dont un christ en croix et la statue de la vierge à l'enfant qui vont faire l'objet d'un travail de restauration. Le christ en croix a d'ailleurs déjà été déposé pour permettre le démarrage de ces travaux.
Ce projet est réalisé sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi Pyrénées, qui associe la commune, la Fondation du Patrimoine et les Monuments Historique. Il sera financé à 80% par la Fondation du Patrimoine et les Monuments Historiques et à 20% par la commune.

Dans ce cadre, la commune lance une souscription permettant aux personnes et entreprises soucieuses de participer à cette initiative et donc à la sauvegarde de notre patrimoine, de contribuer financièrement tout en bénéficiant d'avantages fiscaux significatifs. En effet, les sommes versées sont déductibles à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu ou 75% de l'impôt sur la fortune.

Il est possible d'effectuer les dons directement sur internet sur le site de la fondation du patrimoine (www.fondation-patrimoine.org.fr/midi-pyrenees-16) et d'obtenir plus de détails auprès de la mairie (05 61 79 21 72) ou sur le site de la commune (www.saint-aventin.com, rubrique «Infos diverses/ Don retable »).

Récolte de la gentiane Lutea à Superbagnères

Depuis 2014, la commune de Saint-Aventin concède au laboratoire Vitalmine Lauly de Bagnères de Luchon l'autorisation de procéder à la récolte de la Gentiane Lutéa à Superbagnères en périphérie du domaine skiable uniquement, qui donne lieu à une convention signée avec le laboratoire Lauly et au paiement d'une redevance à la commune.
La récolte vendue porte sur environ 20 tonnes de racines fraiches suivant les années.

La récolte de la gentiane est très encadrée et ne peut s'effectuer qu'à la fourche du diable, technique qui permet de ne pas endommager le support et donc de préserver la ressource.

La gentiane est une plante des estives présente sur la majorité des massifs montagneux en France.

Cette plante médicinale emblématique du Pyrénées est riche en principes actifs.
Elle intéresse notamment l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique et entre dans la composition de nombreux produits liqueurs, tisanes, poudres médicinales, sirops, baumes, cosmétiques…
Elle dispose de nombreux effets curatifs contre les maux d'estomac, les coliques ou encore pour lutter contre l'asthénie et procurer un bien-être tonique, la gentiane est l'un des remèdes phare en phytothérapie.

Chant Grégorien GLORIA LAUS- Dimanche 30 Août.

Le Dimanche à 17H00 nous nous sommes réunis à l'église de Saint-Aventin pour écouter le groupe des chanteurs passionnés de chant grégorien qui répètent une fois par semaine à Saint-Gaudens sous la direction musicale de Marie-Line Fourcade.

Le chant grégorien est l'ancien chant monophonique du culte chrétien fixé à l'occasion de la reforme dite « Grégorienne ». Ce concert proposait un choix de pièces consacrées à la Vierge Marie : Solem Justitiae, Gaudeamus, Salve sancta parens et autres. Les sopranos, barytons et ténors étaient au top. Une harmonie de voix qui vous élève et qui stimule tous vos sens. Magnifique pluie de notes.

Merci aux chanteurs pour ce magnifique concert qui nous a permis de découvrir le chant Grégorien.

Marché de Producteurs et de l'artisanat - Mercredi 5 Août La Cordée de Superbagnères

De l'art et des produits régionaux sur le plateau à Superbagnères.
Avec un beau soleil cette année, ce marché a réuni fromager, apiculteur, charcutier, producteurs de vin, de foie gras, d'épices, d'ail et plantes médicinales et bien d'autres choses encore...Et pour ceux qui aiment les produits artisanaux : des chaussures et ceintures en cuir, des pulls en laine ou en mohair, des bijoux colorées en chakiras ou en pâte à modeler, de la peinture sur porcelaine, des astuces pour s'habiller en polaires, de paniers etc… Il était possible de regarder les démonstrations de fabrication de pulls, de paniers ou de bijoux par leurs créateurs et de déguster également les produits gastronomiques de nos producteurs régionaux.

Merci à l'association La Cordée pour cette journée gastronomique et artisanale.

Soirée Animée par Esquierry - Samedi 1er Août La Cordée de Superbagnères.

Au restaurant La Luge, le groupe Esquierry nous fait profiter de chants pyrénéens traditionnels dans une ambiance familiale. Chants d'amour, chants du Larboust, chants des villages, chants de partage. Entre chansons, blagues et histoires, nous avons profité également de la sangria, de la paella et du dessert. Le public se tenait par les mains et dansait sur les chaises au rythmes pyrénéens. A la fin de la soirée tout le monde a fait un standing ovation.
Merci au groupe Esquierry pour cette soirée inoubliable.

Randonnée découverte du milieu forestier - Mercredi 29 juillet
ONF en association avec le SIGAS

Depuis cette année l'ONF propose des randonnées en montagne à Superbagnères pour découvrir la forêt pyrénéenne. Cette promenade était ouverte à tous public : enfants, personnes âgées et adultes. Télécabine comprise. Elle permettait de faire de multiples découvertes : reconnaitre les graines que cherchent les sangliers, les trous qu'ils laissent sur leurs passages, apprendre à différencier une épine de sapin d'une épine de cèdre ou la signification des marquages sur les arbres, mais surtout apprendre à observer la flore magnifique de ce site protégé.

Montagne propre - Lundi 27 juillet
La Cordée de Superbagnères

Cette année comme depuis déjà plusieurs années, la cordée de Superbagnères organisait la collecte des déchets sur le plateau de Superbagnères. Adultes et enfants bénévoles se sont réunis pour partager cette initiative écologique à Superbagnères malgré le brouillard de cette journée.
Le succès de l'opération se confirme d'année en année, on accueille davantage de bénévoles pour une montagne de plus en plus propre. Les déchets, présents dans la montagne, représentent un danger pour la faune et la flore. En effet, leur présence peut perdurer de nombreuses années comme par exemple, le plastique qui met 400 ans à se dégrader.

Concert à Garin - Jeudi 16 juillet
Les Accords du Larboust

Dans le cadre de ses concerts estivaux, les Accords du Larboust se sont produit le jeudi 16 juillet à 21H00 à l'église de Garin. Cette manifestation nous a fait profiter de 2 heures de chants Pyrénéens et de chants traditionnels comme : Liberté, les Montagnards, la vie est belle, Adieu ath Larboust, Beth ceu de poau, etc …
Durant cette soirée, les 14 chanteurs de la vallée du Larboust dirigés par Mme Désonette nous ont fait éprouver des frissons en nous communiquant leur passion. Une soirée riche en amour et partage. Les spectateurs ont manifesté leur joie en applaudissant et en reprenant en chœur les chants qu'ils connaissaient.

Brandon Fête de la Saint-Jean - Samedi 27 Juin
Municipalité et Comité des Fêtes

Une assistance nombreuse d'habitants du village et du canton s'est retrouvée autour du brandon qui avait été préparé par Laurent. Le brandon est constitué par un tronc de conifère fendu avec des coins de bois sur tout le pourtour et toute la longueur. En forme de fuseau, il est bourré de paille et dressé. A la tombée du jour on y met le feu. Le feu a pour objectif de célébrer l'arrivée de l'été.

Après que le curé du village ait bénit la fête et que maire ait remercié toutes les personnes qui avaient contribué à l'organisation de cette manifestation, le brandon a été allumé.
Sur place le Comité des Fêtes avait organisé des grillades, animées par le groupe de musiciens de l'association Montagne et Loisirs du Chalet Monné.
À la fin de la soirée, selon la tradition, les enfants et les adultes se barbouillaient le visage et celui de leurs voisins avec des bouts de charbon.
La tradition veut également que chaque personne présente ramène un bout du brandon chez lui pour s'assurer bonheur et prospérité pour l'année.
Une soirée simple et conviviale que le village de Saint-Aventin gardera en souvenir pour la célébration de l'été.

Fête du village - Apéritif du maire - Dimanche 14 Juin

Après la messe prévue à l'église de Saint-Aventin, les habitants du village se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le vin d'honneur. Le maire JC Bordes a remercié tout le comité des fêtes pour la réussite et le caractère innovant de cette fête du village 2015.

La chorale « Les accords du Larboust » nous a offert spontanément quelques unes de ses interprétations pour le plus grand plaisir de toute l'assistance.
Merci au comité des fêtes pour cette bonne organisation.

Fête du village - Ball-Trap - Samedi 13 Juin
Comité des Fêtes

Nouveauté pour la fête du village de cette année, la compétition de ball-trap qui a réuni amateurs et passionnés sur la plateforme de tir de Saint-Aventin pour prouver leur précision.
Patrick CLEMENT est le gagnant de la catégorie professionnels et Alexandre ATTANE de la catégorie amateur.

Fête du Village - Soirée rouge - Vendredi 12 Juin
Comité des Fêtes

A la salle de fêtes de Saint-Aventin le thème de la soirée de la fête du village était le rouge.
La soirée est animée par Jean-Pierre LAVIGNE qui a fait danser l'assistance au son de rythmes régionaux et de variétés.
Les bandanas (rouges) remis à cette occasion tournaient en même temps au-dessus des têtes de ceux qui restaient à table dans la bonne humeur générale.

Une fête 2015 bien réussie ! Félicitation à tout le Comité des Fêtes et aux bénévoles.

Les articles et plus de photos sont disponible sur le site de la mairie :
http://www.saint-aventin.com/ rubrique « animations/ articles » et en cliquant ensuite sur « plus de photos »

Comité des fêtes et associations

Comité des fêtes

Le comité des fêtes s'est réuni le 7 septembre 2015 pour renouveler son bureau :
Le nouveau Président est Robin SICRE et le bureau composé de :

- Secrétaire : Iris OUSTALET,
- Trésorière : Irène SANSUC
- Membres : Robert SANSUC et Camille RAZAT

Prochain événement : soirée Moules Frites le 9/10

Chorale

La Chorale a commencé les répétitions, tous les 15 jours à l'église de Garin et chantera pour accompagner la messe pendant la fête du village de Gouaux de Larboust le dimanche 27 septembre à 11H15.

Calendrier

Activité	Date	Précisions
Chasse	19 septembre	À partir du samedi 19 septembre
Journées du Patrimoine	19 et 20 septembre	Église de Saint-Aventin
Les 50 ans du club !	25 au 27 septembre	Chalet Monné. Association Montagne et Loisirs
Trophée du Lac d'Oô	27 septembre	Départ de Saint-Aventin
Randonnée	3 et 4 octobre	Pic de Bigorre. Association Montagne et Loisirs
Moules Frites	9 octobre	Salle de Fêtes. Comité Saint-Aventin
Assemblé Générale Coupe de bois	10 et 11 octobre	Chalet Monné. Association Montagne et Loisirs
Le Beaujolais nouveau	20 novembre	Salle de Fêtes. Comité Saint-Aventin
Elections régionales	6 décembre	1er tour
Elections régionales	13 décembre	2ème tour
Noël	19 décembre	Salle de Fêtes. Comité Saint-Aventin
Vin Chaud	1er janvier	plateau de Superbagnères. Association la Cordée.
Le repas du Chasseur	29 janvier	Salle de Fêtes. Comité Saint-Aventin
Mounjetade	Février	Salle de Fêtes. Comité Saint-Aventin

Etat civil

Le petit Aaron, né à Foix le 17 septembre 2015, est venu agrandir le foyer de Cyril MAMENT et de Justine MARTINS, et tenir compagnie à son grand frère Zion, habitants du hameau des Granges de Gourron.

Rappel, procédure cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes délivrées à **des personnes majeures** ont une durée de validité de 15 ans et non plus 10 ans.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, elle est automatiquement prolongée de 5 ans sans modification administrative.

Les pièces à fournir pour toutes demande de renouvellement de carte d'identité sont :

- formulaire CERFA (disponible en mairie)
- 2 photos d'identité de format 35*45
- un justificatif de domicile
- la copie de votre carte d'identité

La CNI est gratuite, sauf en cas de perte, soit 25 €.

En ce qui concerne les demandes de passeport, veuillez-vous rapprocher de la mairie de BAGNERES DE LUCHON

Bon anniversaire à ...

Nom	Date
MERIC Martin	5 septembre
MAGNE Coraline	6 septembre
GIGO Michèle	16 septembre
LADRIX Germaine	17 septembre
MAGNE Sandrine	17 septembre
GATTI Lison	22 septembre
OUSTALET Solange	22 septembre
BARTA Valérie	17 octobre
HOWIE John	9 novembre
MAGNE Patrick	19 novembre
TINÉ Maïté	29 novembre

Nom	Date
QUIOT Elisabeth	9 décembre
SANSUC Irène	12 décembre
MAGNE Séverine	16 décembre
OUSTALET Jean	31 décembre
MARTINS Zion	7 janvier
HOWIE Jamie	12 janvier
TINE Agathe	20 janvier
OUSTALET Charles	22 janvier
OUSTALET Denis	23 janvier
OUSTALET Thierry	24 janvier
OUSTALET Iris	26 janvier

Votre équipe municipale

Jean-Claude BORDES

Christian MATHIAS

Philippe OUSTALET

Robert SANSUC

Maryse JUIN-MIELLET

Alain BLANC

Françoise MATHIAS

Stéphanie VERLAQUE

Laurent OZENNE

La mairie est ouverte au public
du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30
et le vendredi matin de 9h à 12h.

« Saint Aventin, notre commune » est aussi disponible en ligne sur le site de la mairie www.saint-aventin.com, rubrique « infos diverses/ journal »

à venir ....

Soirée Moules Frites

Vendredi 9 Octobre à la salle des fêtes

Vous êtes tous invités à contribuer à ce journal pour qu'il devienne le vôtre, celui de tous les habitants de st Aventin.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires qui pourront nous permettre de l'améliorer.

Si vous souhaitez publier des articles ou avez des informations à partager, contactez nous :

Iris OUSTALET
06 25 96 13 07
iriscristina@hotmail.com

ou Alain BLANC
06 20 62 03 78
blanc.aventin@yahoo.fr

Crédits photos :
Louise Blanc, Alexis Frespuech, Iris Oustalet, Philippe Oustalet, Robert Sansuc